



LB/2026-1616

Matricule de l'agent : 9041

ARRÊTÉ PORTANT ENGAGEMENT DU SAPEUR 1^{ÈRE} CLASSE BENJAMIN GROS-DÉSIRS

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Manche,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1424-1 à L. 1424-50 et R. 1424-1 à R. 1424-55 relatifs aux services d'incendie et secours ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;

Vu la visite médicale de l'intéressé ;

Vu les différents avis favorables du chef de centre et du comité de centre ;

Considérant que M. Benjamin GROS-DÉSIRS a été sapeur-pompier volontaire au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados du 15 septembre 2015 au 1^{er} mars 2020, du 15 octobre 2022 au 1^{er} mai 2024 et qu'il détenait le grade de Sapeur 1^{ère} classe ;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Benjamin GROS-DÉSIRS, né le 04/11/1996 à Villeneuve-Saint-Georges (94), est engagé comme sapeur-pompier volontaire au corps départemental de la Manche en qualité de Sapeur 1^{ère} classe pour servir au centre d'incendie et de secours de BRICQUEBEC pour une durée de cinq ans à compter du 01/10/2026.

Article 2 : Le sapeur-pompier volontaire s'engage à exercer son activité et à assurer les missions pour lesquelles il a été formé avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le chef de centre,
- L'intéressé.

Saint-Lô, le

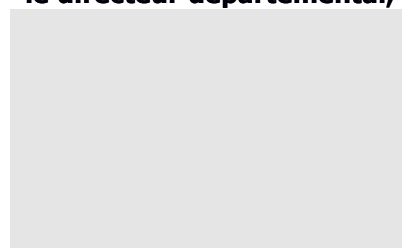
**Pour le président et par délégation,
le directeur départemental,**

Nom : GROS-DÉSIRS

Prénom : Benjamin

Notifié le :

Signature :



Colonel hors classe Sébastien GRAS